

Image not found or type unknown



Droit de succession décès de mon père

Par **Moselle**, le **28/02/2019 à 16:46**

BONJOUR marque de politesse
Le notaire ne veut pas nous donner toutes les informations concernant la succession de mon père. Que puis faire pour avoir accès au dossier ? Merci

Par **morobar**, le **28/02/2019 à 18:00**

Bonjour,
Il faudra bien qu'il fasse signer l'état à communiquer au fisc dans les 6 mois du décès.

Par **amajuris**, le **28/02/2019 à 18:24**

bonjour,
vous pouvez changer de notaire.
salutations